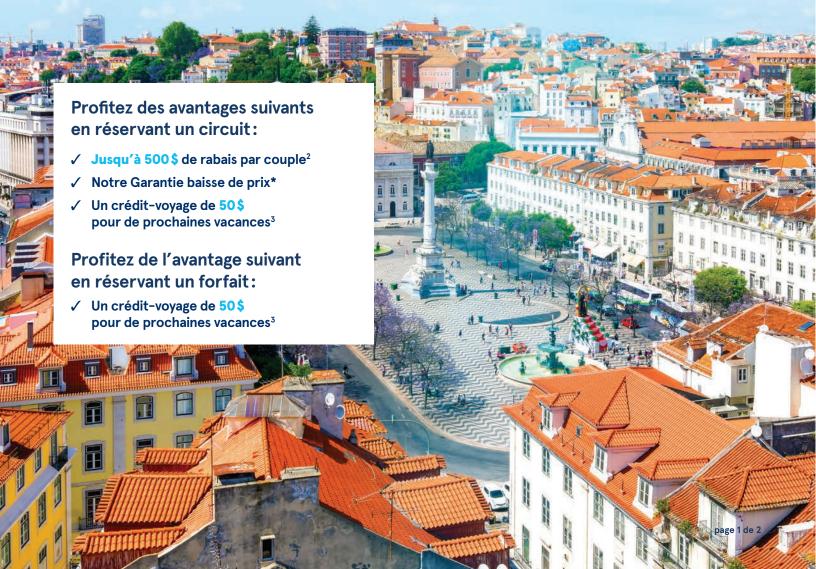


Réservez cet hiver, passez l'été en Europe

Réservez un forfait ou un circuit en Europe d'ici le 28 février et ne payez que 100\$ de dépôt¹

Pour des séjours entre le 1er mai et le 31 octobre 2019



Conditions de la promotion Réservez cet hiver, passez l'été en Europe

La promotion s'applique aux nouvelles réservations individuelles de forfaits et de circuits Europe d'au moins sept nuits effectuées au plus tard le 28 février 2019, pour des séjours entre le 1er mai et le 31 octobre 2019. La promotion ne s'applique pas aux groupes, aux forfaits croisière, aux vols seuls, ni aux hôtels à la carte.

Garantie baisse de prix*

Quelles sont les conditions d'admissibilité?

La Garantie baisse de prix est valable jusqu'à 30 jours avant le départ. Cette offre ne s'applique pas aux groupes, aux forfaits Europe, aux forfaits croisière, aux vols seuls, ni aux hôtels à la carte.

Combien peut-on économiser grâce à la Garantie baisse de prix?

Si le prix d'un circuit baisse, le client peut se faire rembourser jusqu'à 150 \$ par adulte et 75 \$ par enfant.

Dans quels cas la Garantie baisse de prix est-elle applicable?

La Garantie baisse de prix s'applique uniquement lorsque la ville de départ, les dates de voyage, la destination, la catégorie de chambre, les vols et la classe de service sont les mêmes que ceux de la réservation initiale.

Quelle est la procédure d'ajustement de prix?

La demande est étudiée, puis, lorsqu'elle est approuvée, le tarif de la réservation initiale est ajusté; le paiement final du dossier est alors exigé. Si le paiement a déjà été effectué en totalité, la différence de prix, moins des frais d'administration de 25\$ par personne, sera remboursée au client.

Avec qui le client doit-il communiquer pour faire une demande d'ajustement de prix, et jusqu'à quand peut-il le faire?

Le client doit contacter son agent de voyages au moins 30 jours avant le départ.

Peut-on demander un ajustement de prix plusieurs fois avant le départ?

Non. La Garantie baisse de prix n'est applicable qu'une seule fois, à la même date que la réservation initiale.

Dépôt réduit¹

Quelles sont les conditions d'admissibilité au dépôt réduit?

Le dépôt réduit est valable exclusivement pour les nouvelles réservations individuelles des produits figurant dans cette promotion et mentionnés dans les conditions indiquées plus haut.

Le dépôt est-il remboursable?

Non.

Crédit pour de prochaines vacances³

Quelles sont les conditions d'admissibilité à un crédit-voyage pour de prochaines vacances?

Le client qui réserve un forfait ou un circuit Europe recevra un crédit-voyage non transférable de 50 \$ par adulte et de 25 \$ par enfant avec ses billets électroniques. Ce crédit-voyage est applicable lors de l'achat de tout forfait Transat Sud, Floride ou Europe, d'un vol, d'un circuit ou d'un forfait croisière pour un départ au plus tard le 31 octobre 2020.

Le crédit-voyage est-il transférable ou remboursable en argent?

Non. Le crédit-voyage sera émis au nom du passager et ne peut être appliqué que sur une réservation à son nom. Le crédit-voyage n'a aucune valeur monétaire.

Le crédit-voyage peut-il être émis de nouveau en cas de perte?

Oui. Le crédit-voyage peut être émis de nouveau, lorsque le service de comptabilité chez Transat aura vérifié sa validité.

Le client a-t-il droit à un crédit-voyage s'il annule définitivement sa réservation?

Non. Le crédit-voyage sera émis seulement si le client a une réservation valide.

Valable pour les nouvelles réservations individuelles de forfaits et de circuits Europe d'au moins sept nuits et pour des départs entre le 1° mai et le 31 octobre 2019. Ne s'applique pas aux groupes, aux forfaits croisière, aux vols seuls ni aux hôtels à la carte. *Notre Garantie baisse de prix ne s'applique pas aux groupes, aux forfaits Europe, aux forfaits croisière, aux vols seuls ni à l'hébergement à la carte. Si le prix du circuit baisse, le client peut se faire rembourser jusqu'à 150\$ par adulte et 75\$ par enfant, moins des frais de 25\$ par personne. ¹ Un dépôt de 100\$ par personne (au lieu de 300\$) est requis au moment de la réservation. ² L'économie maximale de 500\$ s'applique aux circuits pour des départs entre le 1° mai et le 31 juillet 2019; une économie maximale de 400\$ s'applique aux circuits pour des départs entre le 1° août et le 31 octobre 2019. L'économie est incluse dans les prix. ³ Les clients qui réservent un forfait ou un circuit accompagné recevront un crédit-voyage non transférable de 50\$ par adulte et de 25\$ par enfant, qui s'applique à de prochaines vacances et qui doit être utilisé au plus tard le 31 octobre 2020. Cette promotion peut être modifiée sans préavis. COM-1097